

FAITS DIVERS.

Le Crédit Foncier.

A une assemblée des habitants de la paroisse de St. Modeste, dans le comté de Temiscouata, tenue en la salle des séances du Conseil Municipal de la dite paroisse, le 2 de janvier 1863, convoquée par Michel Levasseur, écuyer, maire de la dite paroisse,

Le dit Michel Levasseur, écuyer, fut unanimement élu président, et M. Narcisse Bliville, secrétaire.

Il fut proposé et résolu unanimement :

1o. Que cette assemblée voit avec plaisir les démarches qui se font pour parvenir à faire établir une Banque de crédit foncier en cette province ;

2o. Qu'elle croit que l'établissement d'une semblable Banque en facilitant aux cultivateurs l'avantage de se procurer des capitaux et un taux d'intérêt raisonnable, ramènerait le courage et l'énergie chez un grand nombre qui sont aujourd'hui obligés d'emprunter à des taux très-élevés, donnerait une grande valeur à la propriété foncière et aurait surtout l'effet de favoriser tout spécialement la colonisation ;

3o. Que cette paroisse sympathise dans tout ce qui a été fait pour parvenir à l'établissement de cette Banque, et fera tout ce qu'elle pourra pour en hâter l'établissement ;

4o. Que copie des présentes résolutions soit transmise au comité central, à St. Hyacinthe.

Le tout approuvé à l'unanimité.

N. MIVILLE, Secrétaire.

Nouvelles compagnies de Milice Volontaire.

Ordres généraux de Milice.

Québec, 26 décembre 1862.

Force active.—Classe B.

La formation des corps suivants est par le présent autorisée, savoir :

Une Compagnie d'Infanterie de Milice Volontaire à Fraserville, Rivière-du-Loup (en bas).—Pour être Capitaine, Edouard Fraser, écuyer ; pour être Lieutenant, William H. Beaulieu, gentilhomme ; pour être Enseigne, William Hayward, gentilhomme.

Une Compagnie d'Infanterie de Milice Volontaire à Lévis.—Pour être Capitaine, James Pitton, écuyer ; pour être Lieutenant, Pierre Brunelle, gentilhomme ; pour être Enseigne, Arthur Verrault, gentilhomme.

2 Janvier 1863.

Une Compagnie de Milice Volontaire à Kamouraska.—Pour être Capitaine, Lieutenant Ovide Martineau, de la première Compagnie, Kamouraska ; pour être Lieutenant, Arthur Michaud, gentilhomme ; pour être Enseigne, L. A. Miller, gentilhomme.

Une Compagnie d'Infanterie de Milice Volontaire à Lévis.—Pour être Capitaine, Joseph Godric Blanchet, écuyer ; pour être Lieutenant, Jean Nadeau, gentilhomme ; pour être Enseigne, Moses Cass, gentilhomme.

Munificence de Napoléon III envers les Acadiens.

Nous avons le plaisir d'apprendre que Sa Majesté l'Empereur Napoléon III a fait don d'une somme de trois mille francs, (\$500,) destinée à venir en aide aux Acadiens de Rustico dans l'Ile du Prince Edouard. On se rappelle que nous avions annoncé il y a quelque temps que M. Rameau avait obtenu déjà de la Direction des Dons et Secours de Sa Majesté Impériale un présent de mille francs, partie en livres, que M. le Consul Général de France, à Québec, a fait parvenir aux Acadiens de Rustico, et à M. Belcourt, leur zélé missionnaire. Le nouvel acte de générosité de l'Empereur est en réponse à une demande que lui, avaient soumise les Acadiens, en le remerciant de sa première libéralité. C'est sans aucun doute à l'appui et à la recommandation du digne représentant de la France, si populaire parmi les citoyens de toutes les origines, monsieur le Baron Gaudrée-Boilleau, que les pauvres Acadiens doivent ces actes de munificence.

Ces débris d'une race si malheureuse, mais si courageuse dans son infortune, dont le poète Longfellow a si bien tracé le caractère noble et les mœurs douces et simples, se sont attiré des sympathies de toutes parts.

Les Acadiens de Rustico en particulier sont les descendants de ceux qui ayant été chassés de Port Royal ont ensuite été repoussés de Shédiac. Ils s'étaient retirés à l'Ile du Prince Edouard ; mais la tenure incertaine de terres, qui n'est qu'à bail emphytéotique, l'accroissement de la population dans cette petite Ile, les forcèrent de s'expatrier de nouveau, et plusieurs se sont dirigés vers le Canada, à Matapédia. C'est pour cette petite colonie d'émigrés que l'Honorable M. Tessier s'est donné tant de peines et que, grâce à la libéralité des citoyens de Québec, qui ont fait une souscription libérale, en leur faveur, ils ont pu s'établir avec toutes les chances de succès dans le comté de Bonaventure. En effet cette petite colonie prospère et elle sera le noyau d'un grand établissement pour les Acadiens dans cette belle partie du pays.—*(Le Canadien.)*

Le chien de l'enfant.

Un jour, je me promenais dans la campagne ; le ciel était pur ; les oiseaux faisaient retentir les bocages de leurs chants ; autour de moi tout était vie et bonheur.

Pour à peu je m'éloignai du village, et presque sans m'en apercevoir, j'entraî dans un bois qui s'étendait à perte de vue.

Longtemps je marchai, tout absorbé dans mes pensées ; enfin, sortant tout à coup de

ma méditation, je relevai la tête et me demandai : "Où suis-je donc ?"

Autour de moi nulle trace, de l'homme depuis longtemps le sentier avait disparu. Comment retourner auprès de mes parents chéris ? Comment retrouver mon chemin ?

J'appellai au secours : l'écho seul me répond, et, comme pour rire de mes embarras, il répète dans le lointain : "Secours, secours !"

Cependant, je ne m'abandonne pas au désespoir ; j'essaie de trouver, d'après la position du soleil, le côté vers lequel je dois me diriger, et je me remets courageusement en route.

Bientôt je rencontre un petit sentier qui, comme un serpent, s'enfonçait, par mille détours, dans la profondeur du bois.

Je le suivis tout joyeux ; à quelque distance de là s'offre tout-à-coup à ma vue une pauvre chaumière : au-dessus du toit s'élevait une légère colonne de fumée.

Je m'avance et frappe à la porte : une voix sonore et vigoureuse me répond de l'intérieur et m'invite à entrer.

La porte s'ouvre, et j'entre en saluant le maître de l'habitation.

Un homme et sa femme, tous deux couverts de haillons, étaient assis ; à leurs pieds, un jeune enfant jouait avec un charmant petit chien.

Tout en répondant aux questions de mon hôte, je promenai autour de moi un œil curieux : mais la pauvre demeure n'offrait que misère et dénuement.

Après avoir fait le tour de la chaumière, mes yeux s'arrêtèrent enfin sur l'enfant : je ne m'attendais pas à voir un ange au milieu de cette solitude.

L'enfant avait une figure riante et gracieuse ; ses beaux cheveux se déroulaient sur ses épaules en boucles dorées, et ses yeux, semblables à l'azur du ciel, se levaient sur moi avec timidité.

D'une main il tenait son petit chien qu'il caressait de l'autre. De temps en temps le gentil animal tournait vers son jeune maître un long regard de tendresse et lui léchait les doigts.

J'expliquai à mes hôtes quel hasard m'avait amené à leur logis ; et avec beaucoup de politesse, ils me donnèrent tous les renseignements nécessaires pour me faire retrouver mon chemin.

Au moment où je me levais en remerciant ces bons paysans, le père me dit : "Si vous trouvez ce petit chien de votre goût, je vous l'offre volontiers : avec vous il serait plus heureux qu'ici."

Je me retournai : l'enfant, à ces mots, avait pressé plus étroitement son ami contre son cœur, et une grosse larme coulait lentement sur sa joue vermeille.

A cette vue, le cœur me manqua ; je me dis : "Ces pauvres gens n'ont que ce chien pour amusement au milieu des bois ; et puis, qui jouera avec l'enfant quand le petit chien n'y sera plus ?"

Je remerciai donc le père et lui dis : "Ce serait une trop grande bonté que de vous priver de ce petit compagnon de votre vie en faveur d'un étranger. S'il serait mieux nourri chez moi, ici il est tendrement aimé."